

Prix lycéen du livre d'histoire

Règlement 6^e édition 2025

Le présent règlement a été élaboré par l'association *Prix lycéen du livre d'histoire*, en étroite coopération avec le festival Les Rendez-vous de l'histoire, et sous le parrainage de l'Inspection générale d'Histoire et de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire.

Préambule :

Le *Prix lycéen du livre d'histoire* a pour objectif de récompenser un livre d'histoire pour ses qualités scientifiques, pour sa lisibilité et son accessibilité. Il a pour but de faire découvrir la recherche historique aux jeunes lecteurs que sont les lycéens, contribuant ainsi à la formation humaine, intellectuelle et civique des élèves. En plus d'avoir pour finalité d'éveiller et de renforcer le plaisir de lire des livres d'histoire chez les lycéens, ce prix a pour vocation de contribuer au développement de compétences d'analyse et d'oral, notamment par le dialogue entre lycéens du secondaire et étudiants de Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à travers des délibérations régionales et une délibération nationale. Chaque année l'édition du Prix est placée sous le parrainage d'un historien ou d'une historienne.

Article 1 : la sélection des livres en compétition

Les cinq ouvrages en compétition pour le *Prix lycéen du livre d'histoire* sont sélectionnés par un Comité de sélection constitués d'enseignants du secondaire et de classes préparatoires, d'historiens.ne.s universitaires, d'un libraire, du responsable des actions pédagogiques des *Rendez-vous de l'histoire*, de la responsable du *Salon du livre d'histoire* de Blois et d'un membre de la rédaction de la revue *L'Histoire*, partenaire du Prix. La sélection a été révélée à l'issue des 28^e *Rendez-vous de l'histoire*.

La sélection est opérée parmi les livres d'histoire publiés au cours de l'année scolaire qui précède. Le Comité veille à choisir des ouvrages accessibles aux élèves du secondaire et d'une pagination inférieure à 300 pages. Il privilégie les travaux donnant une large place à la recherche et préserve un certain équilibre entre les périodes historiques. Il inclut enfin, dans la mesure du possible, un ouvrage issu de la recherche non francophone traduit en français. Il veille à choisir aussi certains livres en écho aux programmes d'enseignement. Les enseignants qui font participer leurs élèves s'engagent à les accompagner dans la lecture des cinq ouvrages.

Article 2 : la participation

La participation au *Prix lycéen du livre d'histoire* est ouverte à tous les lycéens des établissements placés sous la tutelle de l'Inspection générale, qu'ils soient publics, privés sous contrat, généraux, technologiques, professionnels, agricoles, militaires ou lycées français de l'étranger. Les élèves de classes préparatoires de première et deuxième année sont également admis à participer.

Cette participation est rendue possible par les enseignants qui font acte de candidature auprès du Comité d'organisation et des *Rendez-vous de l'histoire*, en remplissant un formulaire numérique avant le 10 décembre 2024. Outre la déclinaison de l'identité des établissements, il est demandé dans ce formulaire de présenter brièvement le projet pédagogique visant à encadrer les lectures des élèves et les préparer aux délibérations.

Cette participation s'inscrit dans le cadre de regroupements régionaux, débouchant sur la tenue des jurys régionaux. Cinq regroupements régionaux accueillent au maximum 15 lycées issus de plusieurs académies sur une base géographique. Le Comité de pilotage du Prix lycéen du livre d'histoire fixera la répartition des établissements participants dans les différents regroupements régionaux début janvier 2025. La proportion de classes préparatoires ne doit pas dépasser pas un quart des lycées participants.

Durant l'année scolaire entre février et juin, le Comité d'organisation en lien avec les regroupements régionaux organise des rencontres à distance filmées avec les cinq historiens sélectionnés, répondant aux questions des élèves de certains établissements volontaires.

Article 3 : les délibérations des jurys lycéens

A. Les jurys régionaux

Les délibérations des jurys régionaux ont lieu au début du mois de septembre, le même jour sur une durée de deux heures et se font sur une plateforme de visioconférence. Chaque lycée délègue un duo d'élèves pour défendre un ou deux livres de la sélection. La parité garçons/filles est recherchée. A l'issue des débats un vote intervient et aboutit au classement des cinq ouvrages, chaque titre se voyant alors attribuer un nombre de points de 5 à 1. Les trois ouvrages ayant réuni le plus de points en additionnant les résultats des cinq jurys régionaux sont qualifiés pour le jury national. En cas d'égalité, c'est le nombre de citations au rang 1, puis au rang 2 etc. qui départage les titres. Les points obtenus par chaque ouvrage ne sont pas communiqués aux jurys nationaux et il n'en est pas tenu compte par la suite.

Rang	Titre de l'ouvrage	Nombre de points
1 ^{er}	Livre A	5
2 ^e	Livre B	4
3 ^e	Livre C	3
4 ^e	Livre D	2
5 ^e	Livre E	1

B. Le jury national

Le jury national se réunit une semaine après les délibérations régionales, également sur une plateforme de visioconférence. Il est composé de délégués issus des jurys régionaux. Il réunit 25 élèves à raison de 5 élèves par région, représentants si possible 5 lycées différents. Les élèves font acte de candidature via leurs enseignants à l'issue des délibérations régionales auprès des référents régionaux qui recourent au tirage au sort si besoin. Une représentativité des résultats des jurys régionaux au jury national sera recherchée dans le choix des délégués. Lors d'un premier tour chaque délégué expose en 1min son tiercé dans les trois livres en lice, chaque livre étant affecté d'un nombre dégressif de points 3, 2 et 1.

Article 4 : remise du Prix

La remise du Prix a lieu lors de l'édition des *Rendez-vous de l'histoire*, le samedi en milieu d'après-midi, en présence des partenaires qui soutiennent le Prix. Elle est animée par les élèves qui sont présents à Blois, accueillis par les *Rendez-vous de l'histoire* selon des modalités en cours d'élaboration.